

Id Apogée	Libelle court	Libelle	NEL	PEL	ECTS	Enseignants	MCC SESSION 1	Coeff	Disp. Assid.	Coeff	MCC SESSION 2	Coeff.
220UC08	2 UE à choisir parmi 4	2 UE à choisir parmi 4	CHOI	AN								
220UC08	2 UE à choisir parmi 4	2 UE à choisir parmi 4	LSE									
221P012	UE 12-P	UE 12-P Littératures et didactique du FLE/S	UE	AN	4	M-L Tending, M. Dupouy	UE validée par note. Exposé, Dossier / Devoir sur table	1	Dossier	1	Dossier	1
221P013	UE 13-P	UE 13-P FLS et appropriation langagière en mobilités	UE	AN	4	M. Dupouy	UE validée par note. Exposé, Dossier / Devoir sur table	1	Dossier	1	Dossier	1
221P014	UE 14-P	UE 14-P Animation et gestion de groupes de FLE/S	UE	AN	4	indisponible 2022-2023	UE validée par note. Exposé, Dossier / Devoir sur table	1	Dossier	1	Dossier	1
221D102	UE 102-D	UE 102-D LVE - offre à distance : anglais	UE	AN	4	J. Mc Manus	UE validée par note. Contenus et Activités en ligne / Dossier	1	EAD	1	Dossier	1
221P001	UE 1-P	UE1-P Réflexions et pratiques pro. : stage et bilan réflexif	UE	AN	12	M. Dupouy + équipe enseignante	UE validée par note (coef2). Stage obligatoire d'enseignement de FLES/S d'une durée minimale de 100h, dont a minima 80h en autonomie ou semi-autonomie, face à un groupe d'apprenants et/ou à distance de ce groupe.	3	Stage et bilan réflexif	3	Stage et bilan réflexif	3
221P002	UE 2-P	UE 2-P Diversité des publics et analyse des besoins	UE	AN	4	P. Salam, L. Pierrot, C. Venaille	UE validée par note. Exposé, Dossier	1	Dossier	1		1
221P003	UE 3-P	UE 3-P Enseigner et apprendre les langues avec le numérique	UE	AN	4	C. Venaille	UE validée par note. Dossier, Devoir sur table	1	Dossier	1	Dossier	1
221P004	UE 4-P	UE 4-P Outils et pratiques d'enseignement/apprentissage	UE	AN	4	A. Bretegnier + intervenant.e Maison des Langues LMU	UE validée par note. Construction séquence, activité (mise en situation didactique réelle), oral (exposé)	1	Dossier	1	Dossier	1
221P005	UE 5-P	UE 5-P Evaluation	UE	AN	4	E. Sanchez, I. Audras	UE validée par note. Analyse de document, Devoir sur table	1		1		1
221P006	UE 6-P	UE 6-P Sciences du langage et enseignement des langues	UE	AN	4	M. Dupouy	UE validée par note. Synthèse réflexive, Devoir sur table	1	Dossier	1	Dossier	1
221P007	UE 7-P	UE 7-P Théories et cultures d'apprentissage des langues	UE	AN	4	M-L. Tending	UE validée par note. Exposé, Devoir sur table	1	Dossier	1	Dossier	1
221P008	UE 8-P	UE 8-P Didactique de la grammaire en FLE/S	UE	AN	4	I. Audras, A. Bretegnier, M. Dupouy	UE validée par note. Exposé, Dossier	1	Dossier	1	Dossier	1
221P009	UE 9-P	UE 9-P Sociolinguistique et enseignement des langues	UE	AN	4	A. Bretegnier	UE validée par note. Collecte biographies, exposé, Devoir sur table	1	Dossier	1	Dossier	1
221P010	UE 10-P	UE 10-P Développer une compétence interculturelle	UE	AN	4	M-L. Tending	UE validée par note. Exposé, Dossier	1	Dossier	1	Dossier	1

Contrôle des connaissances (Détail)

Le parcours M1-P implique de valider 13 UE : 11 UE obligatoires et 2 UE optionnelles.

L'UE 1, liée au stage obligatoire et au rapport réflexif à réaliser, permet de valider 12 ECTS. Elle est validée par note

Les UE 2 à 10 et l'UE 102-D sont obligatoires, un choix de 2 UE est à faire entre les UE 12, 13, 14. Une UE obligatoire du M1-P, 102-D : LVE-anglais, est à distance (mutualisation avec le M1-D). Toutes ces UE sont validées par note et comptent pour 4 ECTS.

L'UE LVE est obligatoire. L'offre est un cours d'anglais disponible à distance, thématique didactique des langues, calibré sur un niveau B2 (CECRL). Il est possible de demander à bénéficier d'une dispense par validation pédagogique de l'UE LVE, à condition de relever d'un de ces 3 cas : 1. Etre titulaire d'un diplôme de Licence en LLCE ; 2. Avoir validé un niveau B2 dans une langue étrangère (qui n'est pas sa langue de scolarisation et d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires) et en produire une Attestation Si vous souhaitez une validation, signalez-le à votre responsable lors des inscriptions pédagogiques. Joignez à votre demande un justificatif (diplôme ou certification, relevé de notes...). Au-delà de cette étape, aucune demande de validation ne sera prise en compte.

Toutes les UE sont validées par contrôle continu, selon des modalités diverses, fixées pour chaque UE (exposé oral, travail de groupe, recherche personnelle, dossier collectif, devoir sur table en temps limité, etc.). La moyenne des notes obtenues fixe la note de l'UE.

La réalisation de toutes les UE est obligatoire pour la validation de l'année (M1).

L'année validée correspond à 60 ECTS. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Les UE validées sont définitivement acquises et capitalisables.

Toutes les notes se compensent. La compensation est organisée par sessions, et fonctionne aussi entre les sessions, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, à condition d'avoir réalisé toutes les UE

L'année (M1) est validée si l'étudiant.e a une moyenne générale de 10/20 à l'ensemble des notes obtenues en semestres 1 et 2, session 1 ou 2. Les étudiant.es n'ayant eu pas la moyenne par compensation en session 1 ont droit à une session de rattrapage pour les UE sur lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne.

L'étudiant.e ayant validé le Master 1 peut demander à se faire délivrer le diplôme de Maîtrise.